

Section 6.—Formation professionnelle*

En collaboration avec les gouvernements provinciaux, le ministère fédéral du Travail poursuit, depuis 1949, les œuvres de formation suivantes: 1° formation de la jeunesse; 2° aide aux étudiants; 3° formation d'apprentis; 4° formation de la main-d'œuvre sans emploi; 5° aide aux écoles de formation des provinces; 6° formation du personnel des forces armées; 7° formation des anciens militaires.

Le Conseil consultatif de la formation professionnelle, institué en vertu de la loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, continue de conseiller le ministre du Travail au sujet des aspects généraux des œuvres de formation. Deux réunions ont été tenues au cours de l'année. Le Conseil représente les employeurs, les ouvriers syndiqués, les responsables de l'instruction professionnelle, les organismes d'anciens combattants et les sociétés féminines.

29.—Allocations fédérales pour la formation professionnelle, année terminée le 31 mars 1951, et réclamations honorées¹ au 30 avril 1951

Province	Formation de la jeunesse		Formation d'ex-militaires		Formation d'apprentis	
	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	20,000	6,375	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard.....	8,000	7,530	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	24,000	18,454	2,500	1,399	49,000	33,314
Nouveau-Brunswick.....	38,000	37,607	2,500	1,793	43,000	34,857
Québec.....	122,000	119,621	13,000	4,995	—	—
Ontario.....	60,000	60,000	14,000	—	166,000	152,195
Manitoba.....	18,500	13,018	3,000	1,133	41,000	40,022
Saskatchewan.....	35,500	35,355	3,000	876	30,000	30,382
Alberta.....	30,000	24,841	5,000	2,133	114,000	114,423
Colombie-Britannique.....	48,000	45,270	2,000	1,776	30,000	22,441
Total.....	404,000	365,071	45,000	14,105	473,000	427,634
Province	Formation de la main-d'œuvre sans emploi		Formation des militaires			
	Allocations	Réclamations honorées	Allocations	Réclamations honorées		
	\$	\$	\$	\$		
Terre-Neuve.....	—	—	—	—		
Île-du-Prince-Édouard.....	—	—	—	—		
Nouvelle-Écosse.....	125,000	113,376	—	—		
Nouveau-Brunswick.....	36,000	31,337	16,000	14,253		
Québec.....	55,000	8,354	15,150	15,147		
Ontario.....	—	—	1,200	1,085		
Manitoba.....	30,000	19,697	7,000	6,399		
Saskatchewan.....	27,000	25,910	20,500	19,180		
Alberta.....	62,000	50,774	—	—		
Colombie-Britannique.....	13,000	6,899	—	—		
Total.....	348,000	256,347	59,850	56,064		

¹ Les réclamations honorées comprennent les arrérages des années antérieures.

Formation de la jeunesse.—Cette partie du programme de formation consiste surtout en divers cours généraux et spécialisés d'agriculture, d'arts domestiques, d'artisanat et autres matières connexes intéressant la jeunesse rurale.

* Des renseignements plus complets à ce sujet paraissent dans le *Rapport annuel sur la Formation professionnelle au Canada, 1950-1951* publié par le ministère du Travail.